

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 2 novembre 2017 N° 188

## Communiqué de presse de Bruno Le Maire Cession par l'Etat des 4,73% du capital de Renault

**Bruno Le Maire,** ministre de l'Economie et des Finances, se réjouit du succès de la cession par l'Etat des 14 millions de titres Renault réalisée ce jour par l'Agence des Participations de l'État pour un montant de 1,2 milliard d'euros.

Ces titres Renault, qui représentent environ 4,73% du capital de la société, ont été acquis par l'État en avril 2015, à la demande du ministre de l'Economie de l'époque Emmanuel Macron, pour sécuriser la mise en place au sein de la société Renault, lors de l'assemblée générale du 30 avril 2015, des droits de vote double.

Les discussions menées entre l'État et Renault ont ensuite abouti en février 2016 à un accord permettant à l'Etat de disposer de l'intégralité de ses droits de vote doubles pour les décisions stratégiques structurantes pour la société, principalement en assemblée générale extraordinaire et plafonnant ses droits de vote sur les seules résolutions relevant de la gestion ordinaire de la société en assemblée générale ordinaire. Cet accord a permis de rassurer pleinement Nissan sur l'absence de volonté de l'État de porter atteinte à l'équilibre de l'alliance Renault-Nissan tout en confortant le rôle de l'État comme premier actionnaire de Renault.

Compte-tenu de cet accord, l'État était en mesure de céder, comme il s'y était engagé, les titres acquis en 2015. Cette opération, est donc un succès stratégique, obtenu dans des conditions patrimoniales favorables puisque l'État enregistre une plus-value de plus de 55 millions d'euros sur cette opération.

Cette cession s'inscrit également dans le cadre du plan de cession d'actifs de 10 milliards d'euros annoncé par le ministre en juillet dernier. Le produit de cette opération contribuera à alimenter le fonds pour l'innovation de rupture voulu par le Président de la République.

## **Contacts presse**:

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

